



AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE ET DE REPRODUCTION DE PHOTOGRAPHIES



Le soussigné (1), M

Né(e) le à (1) ou ses représentants légaux si mineur(s)

Domicilié(e) à

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, le soussigné autorise le Groupe La Dépêche du MIDI (La Bénéficiaire) :

- À utiliser et diffuser, à titre gratuit et non exclusif, des photographies et/ou vidéos me représentant,
- À fixer, reproduire, modifier et communiquer au public les photographies et/ou vidéos sur lesquelles je figure et que je remets à la Bénéficiaire, et pour lesquelles j'atteste qu'elles sont libres de droits.

Dans le cadre du jeu concours pour le site www.pac-ou-pas-cap.fr et sur **tous les supports print et web du Groupe La Dépêche du Midi**, ainsi qu'à exploiter ces clichés, en partie ou en totalité, à des fins d'illustration des articles de presse sur le sujet.

Les photographies et/ou vidéos pourront être reproduites en partie ou en totalité par tous moyens techniques et sur tous supports (papier, tissu, plastique, verre, vidéo...) connus et inconnus à ce jour, et notamment (presse, publicité, projection publique, concours, internet, réseaux informatiques...) sur les supports de communication suivants :

- Publication dans une revue, ouvrage ou journal appartenant au Groupe La Dépêche du Midi
- Diffusion sur les sites web du Groupe, réseaux sociaux et tous supports numériques
- Tout support rédactionnel ou de communication
- Présence sur le site www.pac-ou-pas-cap.fr

Ces droits s'exercent dans le monde entier et dans tous les domaines sans limitation de durée.

Les photographies et/ou vidéos pourront être exploitées et utilisées directement par le Bénéficiaire et ne pourront être cédées à des tiers.

Le Bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies et/ou vidéos susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation des personnes, ni d'utiliser les photographies et/ou vidéos de manière préjudiciable.

Les droits visés notamment les droits de reproduction et de représentation sont cédés à titre gratuit.

Fait à , le

Signature précédée de la mention
« lu et approuvé, bon pour accord » :

Signature des deux (2) titulaires de l'autorité parentale si mineur(s)

